

LE PLAN COMPTABLE ASSOCIATIF

LES SPÉCIFICITÉS APPLICABLES

AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Cette formation vise à permettre aux participants, comptables et aides-comptables d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, de réaliser la comptabilité conformément à la réglementation spécifique : maîtrise des écritures d'inventaire et préparation des états de synthèse de fin d'exercice (comptes annuels et compte administratif).

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base sur le plan comptable associatif et le dispositif budgétaire applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Maîtriser les mécanismes comptables et budgétaires propres au secteur social et médico-social

CONTENU

Détermination et affectation du résultat

Gestion conventionnée et gestion propre
Proposition d'affectation du résultat
Le suivi des résultats et des rejets (temporaires ou définitifs)

Subventions

Conditions suspensives et conditions résolutoires
Subvention d'investissement ou d'exploitation
Subvention d'investissement renouvelable ou non renouvelable : incidence sur le financement des établissements

Provisions

Spécificités des provisions réglementées (trésorerie, investissement)
Provisions pour risques et charges
Focus sur le traitement des provisions pour congés à payer et pour départ à la retraite et sur le traitement du compte épargne temps (CET)
Focus sur la réglementation des fonds dédiés

Compte de liaison

Traitement comptable (exploitation, investissements)
Classement dans le bilan financier
Gestion de la trésorerie et affectation des produits financiers

Produit de tarification

Les différentes natures des produits de la tarification et leur imputation comptable

Immobilisations et amortissements

La notion d'immobilisation dans les ESMS
Les règles d'amortissement applicables (notion de composant, durée...)
Les particularités (amortissement dérogatoire - amortissement excédentaire)

Les comptes de réserves et de report à nouveau

Les différentes natures de réserve (investissement, trésorerie, compensation...)
Les différents comptes de report à nouveau (résultat en attente de reprise, résultat pour mesures d'exploitation, excédent affecté à la compensation des charges d'amortissement...)
Les particularités des comptes de report à nouveau correspondant aux dépenses non-opposables aux tiers financeurs

Document de synthèse

Compte administratif et compte de résultat
Bilan comptable et bilan financier



9 octobre 2018



Paris



316€
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

Prérequis

Connaissances de base de la comptabilité

PUBLICS

- Comptables et aides-comptables venant d'intégrer le secteur social et médico-social

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques et méthodologiques
- exercices et études de cas
- échanges

INTERVENANTS

- Expert-comptable spécialisé dans le secteur social et médico-social